

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et de transport de Montréal, salue l'annonce du Maire de Montréal, M. Denis Coderre, sur le développement de la cité logistique du secteur de l'Assomption

MONTRÉAL, le 18 juin 2015 – Cargo Montréal (CargoM), la grappe métropolitaine de logistique et de transport de Montréal, salue l'annonce du développement de la cité logistique du secteur de l'Assomption par M. Denis Coderre lors du petit-déjeuner de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain. C'est lors du dévoilement des grandes orientations du développement économique de la Ville de Montréal que M. Coderre a annoncé les cinq cibles retenues par le service du développement économique dirigé par M. Serge Guérin. Les cinq cibles étant : 1) Entrepreneuriat; 2) zones industrielles; 3) noyaux industriels; 4) pôles de compétitivité; 5) Universités.

Le projet du développement de la cité de la logistique s'inscrit dans la cible 2 - *zones industrielles* où le mandat donné au service de développement économique, avec la collaboration de CargoM, est de développer une cité logistique dans le secteur de l'Assomption qui a pour objectif de soutenir la croissance des activités, volumes et échanges au Port de Montréal. Ce développement de la cité logistique s'inscrit aussi dans le programme de développement multisites du Grand Montréal pour soutenir la compétitivité et l'attractivité de la ville ainsi que d'assurer son rayonnement international. M. Coderre a souligné l'importance de se tenir prêt pour accueillir les opportunités liées aux accords de libre-échange avec l'Union européenne et à la stratégie maritime du gouvernement du Québec.

CargoM est fière d'être impliquée dans ce projet d'envergure qui permettra à la Ville de Montréal de soutenir la croissance et le développement économique des activités de logistique et transport de marchandises en général et du Port de Montréal en particulier.

Pour obtenir plus d'informations sur CargoM, veuillez consulter le www.cargo-montreal.ca.

L'industrie de la logistique et du transport dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 142 millions de tonnes de marchandises manipulées par tous types de transport. Vous pouvez consulter la liste des membres au <http://www.cargo-montreal.ca/fr/membres>. Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal et l'ensemble de ses membres.

– 30 –

Renseignements :

Magali Amiel

Chargée de projet sénior, CargoM

514 508-2609, poste 223

mamiel@cargo-montreal.ca